



## STAGES DE SENSIBILISATION

### Aux dangers des produits stupéfiants

#### ASSOCIATION AXIS

### INFORMATIONS ET DISPOSITIONS / CORONAVIRUS

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Covid-19, et du déconfinement du 11 mai 2020, l'Association AXIS met en place de nouvelles conditions et modalités de mise en œuvre des stages de sensibilisation.

Afin de garantir la santé et la sécurité des publics, les consignes sanitaires et organisationnelles suivantes devront être observées dans le plus strict respect :

#### Consignes sanitaires :

- L'accès au site est subordonné au port d'un masque de protection : nous recommandons aux participants des stages de venir munis de leur propre masque ; le cas échéant, l'association fournira un masque chirurgical à usage unique.
- Nous invitons également les stagiaires à se munir d'un stylo pour signer la feuille d'émargement
- Rappel des mesures barrières et gestes d'hygiène grâce à l'affichage visible des consignes.
- Désinfection des mains à l'entrée avec gel hydro-alcoolique mis à disposition
- Le personnel se réserve la possibilité de refuser l'accès à la structure en cas de suspicion au vu de l'état de santé des usagers (selon des critères d'appréciation objectifs et non médicaux)
- Circulation selon le protocole établi et respect des espaces délimités par le service.
- Respect de la distanciation physique entre les participants.
- L'utilisation des toilettes sera limitée aux cas d'urgence car le personnel devra procéder à un nettoyage systématique
- Les chaises de la salle de formation sont équipées de housse de protection à usage unique

#### Organisation :

- La capacité d'accueil des stages est réduite à 5 participants
- Dans un premier temps et jusqu'à nouvel ordre, la durée des stages est limitée à 4 heures (sans interruption)
- En préambule du contenu habituel du stage, les participants reçoivent une information sur le respect des mesures barrières
- Les stages initialement prévus sur St Maximin et Fréjus pourraient se dérouler dans les locaux de l'association Axis, spacieux et adaptés à ces nouvelles dispositions.

Ces dispositions valent droit pour les réunions d'information parents (dont la durée est fixée à 1 h 30).

Les intervenants professionnels sont équipés de masques de protection, gants et visières de sécurité.